

*LE PROJET « VAL DE POIX » — VALLÉE OLYMPIQUE EN PROVINCE DE Luxembourg*

**M. Dimitri Fourny** (cdH). – *Le 29 mars dernier, le Gouvernement wallon a approuvé les modifications apportées à la fiche de candidature déposée par Idelux relative au projet « Val de Poix » — phasing out — objectifs 5. La SRIW a été sollicitée par le Gouvernement pour remettre une étude de viabilité et de faisabilité du projet. Dans quels délais devra-t-elle la rendre ? Quand le Gouvernement va-t-il à nouveau se pencher sur ce dossier ? Quelle sera la procédure suivie après l'étude ? En cas d'échec dans la programmation de ce projet, le Gouvernement a-t-il déjà choisi un autre projet ? Parallèlement, l'appel à projets lancé par le Gouvernement wallon pour le redéploiement de l'aérodrome de Saint Hubert a donné lieu à plusieurs candidatures, dont une faisant état d'un projet relativement semblable au projet du Val de Poix, bien que de moindre envergure. Je m'étonne de la proximité de ces deux projets. Seront-ils destinés à être complémentaires ?*

**M. Michel Daerden**, *Ministre du Budget, des Finances, de l'Équipement et du Patrimoine.* – *Le Gouvernement a en effet validé, le 29 mars 2007, la nouvelle fiche modifiée relative à la phase 1 du projet qui concerne plus particulièrement le développement du site du Zoude : création d'un centre d'accueil touristique et de remise en forme dans le château, création d'un centre tennistique et aménagement des abords du site. Le Gouvernement a invité la SRIW à lui remettre, dans les meilleurs délais, une étude de viabilité et de faisabilité du projet global Val de Poix. Concernant l'instruction du dossier de la phase 1, il appartient à Idelux de transmettre à mon administration le dossier technique et de lancer les marchés publics. Dès que je serai en possession du dossier complet ainsi que du contenu de l'étude, j'accorderai la promesse ferme de subsides et affecterai définitivement les sommes prévues à cet effet. Pour la problématique du redéploiement de l'aérodrome de Saint Hubert, j'invite l'honorable membre à questionner mon*

*Collègue le Ministre André Antoine, compétent pour cette matière, de manière à obtenir toutes les informations utiles.*

**M. Dimitri Fourny** (cdH). – *La phase 1 est donc engagée et les cartes sont dans les mains d'Idelux. Vous ne m'avez cependant rien dit à propos des délais. Je m'interroge toujours sur la faisabilité de la chose.*

**M. Michel Daerden**, Ministre du Budget, des Finances, de l'Équipement et du Patrimoine. – *Je comprends. Tout ce que je vous ai dit est vrai.*

**M. le Président.** – *Ceci clôture nos travaux.*

**Parlement Wallon - Commission du Budget - lundi 30 avril 2007**